

**AVIS D'ATTRIBUTION RELATIF À LA CONCESSION D'AMÉNAGEMENT  
POUR LA RÉALISATION DE LA ZAC DE LA RENAUDAIS À BETTON**

**Section I: Pouvoir adjudicateur**

**Nom, adresses et point(s) de contact**

Ville de Betton Place Charles de Gaulle, BP 83129 35831 Betton Cedex France Téléphone: +33 02.99.55.81.01  
E-mail: [mairie-info@betton.fr](mailto:mairie-info@betton.fr) Fax: +33 02.99.55.03.01

**Adresse(s) internet** : Adresse générale du pouvoir adjudicateur <http://www.betton.fr>  
Adresse du profil d'acheteur <http://www.ouestmarches.com>

**Type de pouvoir adjudicateur**

Collectivité territoriale

**Activité principale**

Autre: services généraux des administrations publiques. Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Section II: Objet du marché**

**Description :**

**Intitulé attribué au marché** : Concession d'aménagement pour la réalisation de la ZAC de la Renaudais à Betton.

**Type de marché** : Services – **Catégorie** : 12

**Site ou lieu d'exécution principal d'exécution, de livraison ou de prestation**: Commune de Betton.

**Code NUTS** : FR523

**Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions**

Concession d'aménagement en application des articles L 300-4 et suivants et R 300-4 et suivants du code de l'urbanisme. Le contrat sera attribué aux risques et périls de l'aménageur. La durée prévisionnelle de la concession est de 7 ans maximum. Localisation de la ZAC: Partie Nord-Ouest de la commune, entre le parc d'activités de la Renaudais (à l'ouest) et le secteur du Trieux (à l'Est), de la rue de l'Argoat (au Sud) à la rue du Trégor (au Nord).

Le programme prévisionnel des constructions est le suivant: ZAC à vocation d'habitat, prévision de réaliser 340 logements répartis sur 45 000 m<sup>2</sup> de surface hors œuvre nette (SHON) dont environ 5 500 m<sup>2</sup> affectés aux logements locatifs sociaux conformément au programme local de l'habitat dit PLH (ce dernier prévoit pour toute opération de plus de 30 logements la réalisation de 50 % de logements aidés dont 25 % de logements locatifs sociaux).

La participation financière de la commune est envisagée pour la réalisation d'équipements d'infrastructures primaires.

Les risques financiers de l'opération seront pris en charge par l'aménageur; sa rémunération sera substantiellement assurée par la commercialisation des terrains.

Les bases générales de l'opération d'aménagement de la ZAC sont définies dans le dossier de création.

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

45211360, 45111291

**Section IV: Procédure**

**Type de procédure**

Négociée avec publication préalable d'une mise en concurrence

**Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants

1. Aptitude du candidat à conduire l'opération d'aménagement projetée et pertinence de la méthodologie proposée. Pondération 30
2. Capacité technique et financière. Pondération 25
3. Approche environnementale proposée. Pondération 25
4. Délais de mise en œuvre. Pondération 10
5. Pertinence du bilan prévisionnel. Pondération 10

**Section V: Attribution du marché**

**Date d'attribution du marché :** Monsieur le Maire de BETTON a été autorisé à signer cette concession d'aménagement par délibération du 21 septembre 2011.

La signature de la concession a eu lieu le 18 novembre 2011.

**Informations sur les offres**

Nombre d'offres reçues: 3

**Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué**

OCDL-LOCOSA (groupe Giboire)  
2 Place du Général Giraud, CS 21206 35012 Rennes Cedex France E-mail: [ocdl@ocdl.fr](mailto:ocdl@ocdl.fr) Téléphone: +33 02.23.42.40.40  
Fax: +33 02.99.67.25.27

**Section VI: Renseignements complémentaires**

Conformément à la loi n°78 -753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal, le dossier de concession peut être consulté, dans le respect des secrets protégés par la loi, en Mairie de BETTON au Pôle Cadre de vie – Service Aménagement du territoire, Place Charles de Gaulle 35830 BETTON, sur demande de rendez-vous et aux heures d'ouverture habituelles de ce service, à savoir :

- Le lundi : de 8 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H
- Les mardi, mercredi et jeudi : de 13 H 30 à 17 H
- Le vendredi : de 8 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H

**Procédures de recours**

**Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Rennes Hôtel de Bizien, 3 contour de la Motte, CS 44416 35044 Rennes France  
E-mail: [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr) Téléphone: +33 02.23.21.28. 28 Fax: +33 02.99.63.56.84

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

Greffe du Tribunal administratif de Rennes Tribunal administratif de Rennes, hôtel de Bizien, 3 Contour de la Motte, CS 44416 35044 Rennes France E-mail: [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr) Téléphone: +33 02.23.21.28.28 Fax: +33 02.99.63.56.84

**Date de mise en ligne du présent avis :** 9 décembre 2011